

Les crédits

parvenons pas à fonctionner dans le cadre des lois, des lignes directrices et des normes existantes. Je ne vois pas comment ils peuvent dire que nous ne voulons pas proposer de nouveaux codes et de nouvelles lois sévères concernant les conflits d'intérêts. Je ne vois pas comment ils peuvent nous condamner pour n'être pas encore parvenus à établir et à respecter un code d'éthique clair et strict relatif au secteur public.

La motion est absurde. Elle ne rend pas service au Parlement. Elle est abjecte. C'est le genre de résolution que le Parti libéral et ses prochains orateurs devraient dénoncer. La motion ne sert pas les intérêts des parlementaires. Elle nous cause plutôt du tort. On ne fait que laver son linge sale en public.

À mon avis, les membres de l'opposition officielle devraient se rétracter et retirer leur motion.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, j'ai écouté le député attentivement. Il sait que j'ai pour lui un très grand respect. Sincèrement, j'ai pensé beaucoup de bien de ses observations, et les améliorations qu'il a recommandé d'apporter aux règles sur les conflits d'intérêts et aux lignes directrices sur le lobbying qui sont déjà en place étaient très intéressantes.

Si je me souviens bien, c'est hier ou aujourd'hui que le député a pris la parole durant la période des questions et qu'il a demandé à son propre leader à la Chambre d'exhorter le gouvernement à prendre des mesures concernant l'éthique au sein du gouvernement ainsi que les conflits d'intérêts. Je me demande en quoi la question qu'il a posée à son leader à la Chambre diffère de celle dont nous sommes saisis aujourd'hui. En fait, en disant que c'est un problème urgent, nous donnons aujourd'hui plus de poids à sa question d'hier.

J'estime moi aussi que les insultes personnelles n'ont pas leur place. Je crois que mes interventions à la Chambre en témoignent, mais je crois aussi qu'il nous faut trouver une solution au problème de la confiance dans le gouvernement et au fait que les systèmes actuels ne fonctionnent pas—ce que le député reconnaît. La Chambre est sur le point de s'ajourner, quatre ans se seront encore une fois écoulés, et aucune solution n'aura été apportée aux problèmes que le député a soulevés à maintes reprises à la Chambre depuis huit ans.

À mon avis, essayer de forcer une décision est un exercice constructif.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je tiens à rappeler au député que le leader du gouvernement à la Chambre a dit très clairement ce à quoi il faut s'attendre. D'ailleurs, il sait peut-être que j'avais vérifié où en était le projet de loi avant de poser la question.

Je ne m'en excuse pas, car il faut parfois procéder de cette façon pour communiquer quelque chose à la Chambre.

Je veux dire au député que nous aurons un projet de loi qui a été approuvé à l'unanimité par la Chambre. À mon avis, que quelqu'un prenne la parole et lise de vieilles coupures de presse qui mentionnent des noms, qui calomnient, qui médisent, qui écorchent et qui dégoûtent des accusations, qu'elles soient justes ou non ou prouvées ou pas, n'apporte rien au régime parlementaire.

C'est ce que les députés doivent comprendre. Si nous voulons que la population nous respecte, nous devons nous comporter d'une manière respectable, de part et d'autre.

Selon moi, il n'y a pas beaucoup de mérite à porter des accusations contre quelqu'un à moins que celles-ci puissent être clairement prouvées.

• (1730)

Plus tôt aujourd'hui, le ministre a dit à un député que s'il voulait porter une accusation, il devait le faire clairement. Il lui a aussi rappelé la règle qui est en vigueur ici. Quand on ne peut prouver ses allégations, on démissionne. On met son siège en jeu.

Cette règle a toujours été en vigueur ici, mais les députés la transgressent. Cela nous fait du mal à tous. Cela porte atteinte à notre réputation.

Le député de Broadview—Greenwood a bien réussi. Il peut très bien le faire. Il n'a pas à être ici pour gagner 64 000 \$ par année. Pour lui, c'est probablement un enjeu insignifiant. Il est député et il n'en fait pas tout un plat, mais il travaille très fort. Il ne veut pas que des gens portent atteinte à sa réputation en disant: «Les parlementaires ont fait ceci ou cela. Tel député a fait cela, tel autre a fait ceci.»